



Estelle Martinet <estelle.martinet@dune-energie.fr>

autorisation

2 messages

Estelle Martinet <estelle.martinet@dune-energie.fr>
À : Estelle Martinet <estellehul16@gmail.com>

10 octobre 2022 à 10:14

Bonjour M;Debaisieux,

Je vous remercie quand à l'envoi de votre facture et j'en prends bonne réception ; suite à celle-ci et afin de lancer un appel d'offres ; je vous laisse me renvoyer votre "Bon pour accord " en retour de ce mail .
Je pense revenir vers vous mardi 11 afin de vous présenter celui-ci .

En application du code de l'énergie et en vue de la préparation d'offres de fourniture d'électricité et gaz ; merci de me confirmer **votre autorisation pour accéder auprès des gestionnaires de réseaux ENEDIS et GRDF aux données techniques** (consommation annuelle de référence, courbe de charge, etc...) associées au(x) PDL et PCE .

PDL:50097065331258

Pour cela, il vous suffit de m'adresser en réponse à ce mail la mention **"BON POUR ACCORD"**. Cette autorisation restera en vigueur pour une durée de douze mois conformément à la loi française.

Dans l'attente de votre retour, je vous présente mes salutations distinguées



Estelle MARTINET
Consultante Energies Grands Comptes
estelle.martinet@dune-energie.fr
0699047070
www.dune-energie.fr



Estelle Hullaert <estellehul16@gmail.com>
À : estelle.martinet@dune-energie.fr

10 octobre 2022 à 10:30

----- Message transféré -----

De : <debaisieux.olivier@neuf.fr>
Date : lun. 10 oct. 2022 à 10:27
Objet : Re : Fwd: autorisation
À : <estellehul16@gmail.com>

Bonjour
Bon pour accord
Olivier Debaisieux

Envoyé avec [SFR Mail pour iOS](#)

De : estellehul16@gmail.com
Envoyé : 10 octobre 2022 10:15
À : debaisieux.olivier@neuf.fr
Cc :
Objet : Fwd: autorisation